

**Les Conférences régionales des élus souhaitent être impliquées dans la révision des mandats des organismes de développement régional**

**Québec, le 21 octobre 2014** – Au cours des derniers mois, les Conférences régionales des élus (CRÉ) ont proposé au gouvernement du Québec de participer à l'effort collectif de redressement auquel est convié l'ensemble des ministères, organismes et organisations. Malgré leur volonté claire de mettre l'épaule à la roue et leur demande de faire partie de la solution, les élus à la tête des CRÉ attendent toujours d'être consultés.

Dans une lettre adressée au ministre Moreau, les CRÉ se disent ouvertes à renouveler leur mission ou réviser leurs façons de faire et s'engagent à proposer un certain nombre de pistes d'optimisation. « Les maires qui président les Conférences régionales des élus sont surpris et déçus de ne pas avoir l'occasion de travailler en collaboration avec le gouvernement dans le cadre de la réflexion qui est en cours, d'autant plus que les CRÉ sont les interlocuteurs privilégiés du gouvernement en matière de développement régional », commente monsieur Jean-Maurice Matte, porte-parole du Réseau des CRÉ.

Depuis quelques semaines, les rumeurs vont bon train quant aux intentions du gouvernement de réviser le mandat des CRÉ. « Les Conférences régionales des élus sont la voix des régions et constituent des organisations qui regroupent les forces régionales afin de mener des actions structurantes pour l'essor de tout le Québec. Ce forum doit demeurer », ajoute le porte-parole.

Par ailleurs, les CRÉ sont préoccupés par les conséquences sur l'activité régionale de mettre fin à l'existence d'un fonds de développement régional (FDR). « Le FDR constitue un levier stratégique majeur aux initiatives concertées qui favorise l'accroissement du capital social et des retombées dans toutes les sphères du développement régional », poursuit M. Matte. Les CRÉ sont actuellement interpellés par leurs partenaires qui s'inquiètent des répercussions de cette décision sur les projets en cours et sur le soutien qu'ils peuvent recevoir des CRÉ.

Les CRÉ espèrent avoir l'opportunité de rétablir certains faits en rencontrant le ministre et ainsi, l'aider à bien circonscrire les besoins et à mesurer les risques et impacts de ses décisions sur la prospérité des régions.

**À propos des Conférences régionales des élus :**

Les conférences régionales des élus (CRÉ) agissent à titre d'interlocuteurs privilégiés du gouvernement en matière de développement régional pour le territoire ou la communauté qu'elles représentent. Elles sont formées en vertu de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, et ont pour mission de contribuer au développement économique, social, culturel, et communautaire de leur région respective.

**Renseignements :**

Mylène Bédard  
Conseillère stratégique  
Réseau des Conférences régionales des élus  
418-529-8475 poste 269  
[mylene.bedard@reseaucr.ca](mailto:mylene.bedard@reseaucr.ca)